

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 MARS 2016**

**Délibération**  
n° 2016.03.141

**ORU Champ de  
Manoeuvre :  
convention entre  
GrandAngoulême et  
la Ville de Soyaux  
pour la participation à  
l'assistance à  
maîtrise d'ouvrage  
pour la  
commercialisation  
des lots libres**

**LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

**Secrétaire de séance** : Catherine DEBOEVERE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Gérard BRUNETEAU à Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Excusé(s)** :

Isabelle FOSTAN, Véronique DE MAILLARD, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

**Absent(s)** :

Marie-Hélène PIERRE, Gérard BRUNETEAU, Xavier BONNEFONT, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016****DELIBERATION  
N° 2016.03.141**AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /  
LOGEMENT PUBLIC ET POLITIQUE DE L'HABITAT

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

**ORU CHAMP DE MANOEUVRE : CONVENTION ENTRE GRANDANGOULEME ET LA VILLE DE SOYAUX POUR LA PARTICIPATION A L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA COMMERCIALISATION DES LOTS LIBRES**

Par délibération n°487 du 20 décembre 2007, le conseil communautaire a approuvé la convention relative à l'opération de renouvellement urbain du quartier du Champ de Manœuvre à Soyaux.

Par délibération n°9 B du 24 janvier 2013, le bureau communautaire a approuvé la constitution d'un groupement de commandes entre GrandAngoulême, la ville d'Angoulême et la ville de Soyaux afin de lancer conjointement un marché de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition des lots libres dans les quartiers de Basseau Grande Garenne à Angoulême et du Champ de Manœuvre à Soyaux. Les engagements de toutes les parties sont précisés dans la convention constitutive du groupement de commandes.

Conformément à la maquette financière du quartier de Basseau Grande Garenne revue et approuvée par délibération n°357 du conseil communautaire du 15 octobre 2015, la ville de Soyaux participera financièrement à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la commercialisation des lots libres comme suit :

	Base de financement	Ville de Soyaux	GrandAngoulême	ANRU
AMO Commercialisation des lots libres	<b>60 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>30 000 €</b>

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 17 février 2016,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la convention avec la ville de Soyaux pour sa participation à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la commercialisation des lots libres.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer la convention et tous autres documents liés.

**D'IMPUTER** la recette au budget principal – chapitre 74 –sous-fonction 70.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :**31 mars 2016**Affiché le :**31 mars 2016**